Ouest-France, 3 novembre 2012

Peut-on vraiment se fier aux sondages ?

Période électorale ou non, on se rue sur les sondages des instituts. Quelle confiance accorder à ces chiffres ?

Pascal Chevalier, directeur de l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (Ensai) revient sur l'élection présidentielle de 2002. L'arrivée inattendue de Jean-Marie Le Pen au second tour a marqué les esprits. « ***De mémoire, Lionel Jospin devait être à 18 % d'intentions de votes (soit une marge d'erreur de plus ou moins 2,5 %) et Jean-Marie Le Pen à 15 % (plus ou moins 2,5 %).*** » En considérant cette marge d'erreur appelée intervalle de confiance, Le Pen pouvait tout à fait se retrouver devant Jospin (avec 17,5 % contre 15,5 %). « ***Ce qui s'est finalement produit... C'est toujours plus percutant d'annoncer un chiffre que de dire qu'il se situe dans un intervalle de valeurs*** » commente Pascal Chevalier.

Une surmédiatisation du chiffre ?

« ***Quand on donne des résultats d'enquêtes ou de sondages électoraux, il faudrait donner la marge d'incertitude autour du chiffre produit pour que les médias diffusent une information précise et fiable au public. Comment faire pour que les instituts de sondage donnent plus d'éléments de méthodologie ? Et éviter une surmédiatisation du chiffre ? Faut-il une loi plus forte que celle de 1977 pour régir ces sondages d'opinions ?*** »

Lundi prochain, l'Ensai et la Société française de statistique (SFdS) représentée par Benoît Riandey, président du groupe enquêtes de la SFdS, organisent une soirée débat sur le thème : Présidentielles 2012, les sondages ont-ils été à la hauteur ?

Marie-Eve Aubin, présidente de la commission des sondages et Jean-Pierre Sueur, sénateur et rapporteur de la proposition de loi relative aux sondages politiques seront présents pour en débattre et apporter des éléments de réponses à toutes ces interrogations. Les représentants des instituts de sondage (IPSOS, CSA, SOFRES et OpinionWay) seront aussi au rendez-vous.

Lundi 5 novembre , de 20 h 30 à 22 h 30, à l'Hôtel d'agglomération de Rennes Métropole, 4, rue, Henri-Fréville.

Phoca PDF